



F.A.C Hôtel

Obtenez un Titre professionnel de niveau 4
(bac technique) de gouvernant/e en hôtellerie
Diplôme reconnu par l'État, délivré par le Ministère du travail

Durée

12 mois

Cours théorique : 455 heures

Rythme : 1 semaine / mois à l'OFA

Tarif

Coût pris en charge par AKTO

Lieu

F.A.C Hôtel, 8 rue Lincoln

75008 Paris et entreprise

Session de formation

Du 13/09/2021 au 22/07/2022

Participant(e)s

Maximum 16 participant(e)s

Public concerné

Toute personne souhaitant obtenir le titre professionnel gouvernant.e en hôtellerie

Pré-requis

- Maîtrise du français oral/écrit
- Niveau d'anglais B2
- Entretien de motivation

Délai d'accès

Entre 1 et 4 mois selon le dispositif de financement.

Personne en situation de handicap :

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous avertir afin de mettre en œuvre les adaptations nécessaires. Notre centre n'est pas accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Contact

01.53.63.01.78

formation@fac-hotel.fr

Objectifs pédagogiques

Le/la gouvernant.e d'hôtel exerce principalement dans l'hôtellerie traditionnelle de taille variable.

Le métier s'articule autour des activités suivantes :

- management et animation des équipes travaillant en étages
- contrôle de la propreté du linge et des locaux, de la bonne utilisation du matériel et du respect des procédures notamment d'hygiène et de sécurité
- communication avec ses équipes, avec les clients avec les autres services de l'hôtel et les fournisseurs
- gestion du matériel et des fournitures dans le respect du budget alloué

Contenu du programme

CCP 1 / Contrôler la qualité de la production du service des étages

- Contrôler les chambres, les lieux publics et les locaux de service
- Gérer les approvisionnements en linge, matériels, produits et consommables
- Assurer l'échange d'informations avec les clients et les services de l'établissement

CCP 2 / Organiser et animer le travail des équipes du service des étages

- Planifier et coordonner l'activité journalière
- Intégrer un nouveau collaborateur dans son service
- Animer et adapter la formation du personnel au service des étages

Modalités d'encadrement

Formation en alternance sous contrat d'apprentissage

- Formateurs certifiés
- Tuteur en entreprise

Modalités d'évaluation

Évaluation continue :

Évaluations passées en cours de formation

Évaluation finale réalisée par un jury :

- Mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par des modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- Dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat (DSPP)